



L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	38	Suffrages exprimés :	47
Absents :	17	- dont POUR :	47
Absents AVEC pouvoir :	9	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	8	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AMOROS Elisabeth	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PIERI Julia
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
M. ATTARD Alain	Mme JEAN Amélie	M. RIVET Jean-Philippe
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	M. ROUSSET André
M. BATOUX Philippe	M. LE FAOU Michel	Mme ROUX Isabelle
M. BOREL Félix	M. MASSIP Frédéric	M. SEBBAH Didier
M. BOURSE Etienne	Mme MILESI Véronique	M. SILVESTRE Claude
Mme BUCHACA Sophie	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
Mme CRESPEL Delphine	M. NOUVEAU Michel	M. VOURET Eric
Mme DECHER Martine	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	
M. DERRIVE Eric	M. PETTAVINO Jean-Pierre	

Absents ayant donné pouvoir :

Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M.GERAULT Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	ayant donné pouvoir à M.PETTAVINO Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	ayant donné pouvoir à M.MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. BOURSE Etienne
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. ATTARD Alain
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Mme BLANCHET Fabienne	Mme NALLET Christine
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MACK Marie-Thérèse
M. JUNIK Pascal	Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. KITAEFF Richard	Mme PALACIO Céline

Secrétaire de séance :

Mme ROUX Isabelle



N° 2024-014

ENVIRONNEMENT - DECHETS - Demande de subvention
DSIL 2024 – Equipements mobilité connectée et personnes
à mobilité réduite

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de l’Environnement ;
- Vu l’arrêté du 23 décembre 2002 relatif aux pièces à produire à l’appui d’une demande de subvention présentée au titre de la DETR également applicable aux demandes de subvention au titre de la DSIL ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n° 2021-110 du 27 mai 2021 portant approbation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026 avec l’Etat ;
- Vu le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé avec l’Etat pour la période 2021-2026 ;
- Vu le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé par le conseil syndical du SCOT le 9 juin 2022 et par le conseil communautaire de LMV par délibération n° 2022-144 du 27 octobre 2022 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 1^{er} février 2024.

Dans le cadre de sa compétence Transports / Mobilités et la mise en œuvre des actions prévues dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Contrat de Relance et de Transition Ecologique signé avec l’Etat en juillet 2021 pour la période 2021-2026 visant à réduire l’utilisation de la voiture au profit des transports urbains collectifs et des mobilités douces, la communauté d’agglomération prévoit d’équiper son réseau de transport urbain avec une solution de billettique connectée ainsi que d’acquérir un minibus accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le coût estimatif du projet est estimé à 177 233,52 € HT ainsi répartis :

- | | |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| ➤ Solution de billettique connectée pour réseau transport urbain | 128 943,52 € |
| ➤ Acquisition minibus accessible PMR | 48 290,00 € |

Ce projet est éligible à la Dotation de Soutien à l’Investissement Local (DSIL).

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** le projet d’équipements de mobilité connectée et pour personnes à mobilité réduite pour un montant prévisionnel total de 177 233,52 € HT (212 680,22 € TTC) ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-après :

Descriptif	Montant HT	%
ETAT (DSIL 2024)	88 616,76 €	50 %
AUTOFINANCEMENT LMV	88 616,76 €	50 %
TOTAL	177 233,52 €	100 %



- **SOLLICITE** la subvention de l’Etat au titre de la Dotation de Solidarité à l’Investissement Local (DSIL 2024) à hauteur de 88 616,76 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Cavaillon, le 19 février 2024

La secrétaire de séance,

Le Président,

Isabelle ROUX

Gérard DAUDET



